PIERRE JACOBS, QUI S'EST VU DÉCERNER UN LTA, REVIENT SUR UN PARCOURS VARIÉ

Lors des CPL Awards, un Lifetime Achievement Award a été décerné à Pierre Jacobs en raison de son parcours impressionnant, tant à la Police locale que fédérale. Dans cette interview, il revient sur sa carrière bien remplie.



© Kenneth Mills/Victoriano Moreno

« À LA CAVALERIE EN PARTICULIER, LA CAMARADERIE ÉTAIT INCONDITIONNELLE »

Recevoir un Lifetime Achievement Award est un très grand honneur. Et aussi une énorme surprise. On ne s'y attend pas forcément. Je suis très content que ma candidature ait été retenue. D'autant plus qu'elle a été proposée par le CPL Wallonie : je vois cela comme une reconnaissance légitime de la part de mes propres collègues.

Mon départ en pension n'a pas rompu mes liens avec le CPL. Je reste à l'écart des questions opérationnelles, mais j'accompagne de nombreux membres du CPL Wallonie dans un parcours de coaching qui leur est proposé par la section. Ce n'est pas parce que je suis pensionné que je ne fais plus rien. Ces dernières années, je me suis intéressé au coaching et j'ai suivi de nombreuses formations. Aujourd'hui, j'assiste

notamment des policiers dans leur parcours professionnel.

Indépendamment de cela, le réseau est très précieux. La philosophie actuelle en matière de formation et de réseautage n'existait pas lorsque j'ai commencé. Nos moyens technologiques pour rester en contact les uns avec les autres n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui, et l'idée même de réseautage en était encore à ses balbutiements. C'est un atout formidable !

Avez-vous su rapidement que vous vouliez faire carrière à la police belge ?
Je n'aime pas parler de « carrière ». Je préfère utiliser le terme « parcours ». Je vois autour de moi des gens qui cherchent vraiment à faire carrière, comme dans d'autres secteurs. Une carrière, ça tourne essentiellement autour de soi-même, et ça ne correspond pas aux raisons qui m'ont motivé à entrer dans la police. J'ai vite su que je voulais travailler dans le secteur public. Pourquoi ? Parce que j'avais pour ambition de faire quelque chose de concret pour la société, d'avoir un travail où je serais proche de la population.

En 1978, j'ai débuté ma formation d'officier de la gendarmerie et j'ai ensuite passé plus de vingt ans à travailler pour la composante fédérale de la police. J'ai travaillé dix ans auprès de l'unité mobile montée, l'équivalent de la DAS actuelle. À la cavalerie, il y avait un solide esprit de groupe et une loyauté que je n'oublierai jamais. Notre travail n'était pas toujours facile à cette époque, qui était marquée par les tensions sociales, les manifestations… C'était l'époque du terrorisme national avec les CCC, et aussi celle des tueurs du Brabant.

Le moment le plus pénible pour moi a été le drame du Heysel. À chaque fois que j'y repense, j'ai beaucoup de peine. Avec mes collègues, nous étions sur place dès midi, sur nos chevaux, et nous sommes restés jusqu'à la fin. Nous avons tout vu. Ce sont des images qu'il est impossible d'oublier. Un traumatisme personnel que je garderai en moi toute ma vie.

J'ai suivi la formation d'officier supérieur, que l'on pourrait comparer au brevet de direction actuel. Entre 1994 et 1996, j'ai travaillé à la direction générale des ressources humaines de l'état-major général de la Gendarmerie. Ensuite, je suis passé à la DOCC, l'équivalent de la DAO actuelle, où j'ai participé à pas mal de choses intéressantes : des missions à l'étranger en tant qu'officier de liaison, un projet international en Afrique du Sud avec entre autres Eddy Hendrickx et Dominique Van Ryckeghem, le développement de la CP4, l'organisation de l'Euro 2000, le passage à l'euro (€), etc. C'était un travail enrichissant, tant sur le plan opérationnel qu'intellectuel. J'y suis resté jusqu'à la réforme en 2001.

Cette année-là, je suis entré au SAT, où j'ai collaboré étroitement avec Fernand Koekelberg. C'était le début de la Police intégrée, et les défis étaient nombreux ! Avant que je n'entre à la Police locale, j'ai encore passé trois ans comme directeur à la Police des chemins de fer. C'était une expérience particulière, car il s'agit d'une niche très spécialisée. C'est à cette époque que je me suis associé à des collègues néerlandais et allemands pour créer « Railpol », le réseau international des organisations de police ferroviaire.

En 2006, vous êtes passé à la Police locale. Pourquoi avoir fait ce choix ?
Pour moi, il s'agissait d'une suite logique. La police belge est une organisation diversifiée offrant des opportunités très variées. Je ne me voyais pas passer encore vingt ans au sein de la police fédérale. J'étais plutôt curieux de découvrir ce que je ne connaissais pas encore. En 2006, j'ai débuté en tant que directeur des Opérations auprès de la zone de police de Namur. Quelques années plus tard, en 2013, j'ai eu l'opportunité de devenir chef de corps de la zone de Lesse et Lhomme (communes de Rochefort et Houyet).

Je n'ai jamais regretté d'avoir franchi le pas. J'ai eu la chance d'être accueilli par quelques personnes à l'esprit ouvert, qui m'ont guidé avec plaisir. Car c'était un autre monde, où j'avais beaucoup à apprendre. Pour ceux qui venaient de la gendarmerie, il y avait tant de nouvelles choses à découvrir. J'ai eu la chance d'être bien encadré et je leur en suis très reconnaissant, aujourd'hui encore.

Reste-t-il d'aussi grandes différences qu'à l'époque entre les services de police ?
J'aimerais pourvoir répondre par la négative. En 2001, la Police intégrée a été portée sur les fonts baptismaux, avec une philosophie claire. J'ai le sentiment que petit à petit, la Police locale et la Police fédérale sont en train de devenir deux univers séparés. L'idéal de la police intégrée semble de plus en plus loin. C'est vraiment dommage. Je suis convaincu que nous devons revoir le fonctionnement actuel.

Le monde devient plus complexe. Le paysage politique belge ne facilite pas les réformes. La réalité politique n'est plus celle d'autrefois, que ce soit en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles, et elle tend également à se différencier de plus en plus entre les régions.

Faut-il procéder à des fusions ? En Flandre, ce n'est plus un tabou, il suffit de regarder ce qui se passe au Limbourg. Mais en Wallonie, à une



© Kenneth Mills/Victoriano Moreno

exception près, je ne pense pas que nous soyons prêts pour cela. Un chef de corps d'une zone voisine et moi-même avions mis en place une étroite collaboration. Il s'agissait de l'étape juridique précédant directement une fusion. Alors que nous voulions tous les deux poursuivre, rien ne s'est passé. Pourquoi ? Par manque de volonté politique.

Il y a un volet important de votre parcours que nous n'avons pas encore abordé : l'escorte royale à cheval.

C'était pour moi un grand honneur que de servir le Roi et notre maison royale. En tant qu'officier de cavalerie, j'ai eu le plaisir, pendant dix ans, d'être mobilisé à l'occasion de toutes sortes d'événements. Lorsque je suis parti pour la police locale, je n'aurais jamais imaginé que mon aventure à l'escorte royale se poursuivrait. Et pourtant ! En 2011, j'ai à nouveau reçu une demande, dans le cadre d'une mission spéciale.

J'ai été chargé d'élargir le pool de sélection des cavaliers de l'escorte royale à cheval, pour refléter notre vision de la Police intégrée. Je suis fier de pouvoir dire que je me suis bien acquitté de cette tâche. Aujourd'hui, les membres de l'escorte royale à cheval ne viennent pas d'une seule unité : on y trouve des personnes motivées de tous les échelons de la police belge. Bien qu'elle ne soit pas permanente, c'est une unité solide, qui constitue un beau symbole d'intégration.

J'ai effectué ma dernière prestation en tant que Commandant de l'escorte royale à cheval le 21 juillet 2022. J'y ai donc passé 22 ans au total... Ce n'est pas sans émotion que je suis retourné aux écuries...

Quels souvenirs positifs garderez-vous toujours en mémoire ?

Il y a eu beaucoup de beaux moments. Le sentiment d'une véritable camaraderie. À la cavalerie en particulier, elle était inconditionnelle. Ce beau sentiment de solidarité et de cohésion, où tout le monde, quel que soit son rang, œuvre ensemble en vue d'atteindre un objectif, a une valeur inestimable.

En tant que chef de corps, je peux me remémorer de belles collaborations et un lien fort avec la population. La police ne se tient pas en dehors de la société, mais évolue au milieu de celle-ci. Nous ne devons jamais l'oublier. En tant que chef de corps, je trouvais qu'il m'incombait d'établir des liens avec notre société, avec les administrations locales, avec les écoles des environs, les classes moyennes... C'est aussi là que réside le plus grand défi pour la police belge selon moi. Il faut offrir à la population l'appareil policier auquel elle a droit. Ce n'est pas toujours facile en interne. Nous sommes confrontés à d'énormes défis alors que nos moyens sont limités. Dans le même temps, nous devons éviter de sombrer dans le nombrilisme, et comprendre que nous avons une fonction publique et une mission claire à remplir à l'égard de notre population.

Quel bon conseil pouvez-vous donner aux jeunes dirigeants de la police qui débutent leur carrière ?

Osez ! Osez découvrir autre chose et changer de biotope. Je constate que depuis quelques années, les gens ont de plus en plus tendance à ne pas quitter leur place, surtout lorsque cela est facilité par l'environnement. Alors que cela ne les rend pas forcément heureux. Évitez de vous retrouver dans cette situation. Ne vous limitez pas à ce que vous connaissez. Il faut parfois aller voir ce qui se passe ailleurs. Cela vous confrontera à de nouvelles expériences, et enrichira votre vie.

Les gens me disent parfois : « D'accord, mais toi, tu as eu un beau parcours, avec des expériences très variées. » C'est vrai. Mais c'est justement parce que j'ai choisi d'élargir mes horizons. J'aurais très bien pu faire le choix de ne pas bouger pendant quarante ans. C'est un choix personnel qui revient à chacun, mais il ne faut pas se chercher d'excuses. Au sein de la police, les possibilités et les opportunités existent, il suffit d'avoir la volonté de les saisir. Et évidemment, tout ne marche pas toujours. N'allez pas croire que cela ait été le cas pour moi. N'allez pas croire que je sois allé au travail chaque jour avec le sourire. J'ai aussi connu des jours difficiles. Mais je savais qu'à chaque fois, un nouveau jour viendrait, et que je vivais dans un monde offrant de nombreuses possibilités. Alors réfléchissez bien à ce que vous voulez, et agissez !